

La traçabilité laitière avance

Le secteur laitier est le premier au pays à adopter des cibles pour la traçabilité

À la réunion annuelle de juillet des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture, on a traité des questions touchant l'appui continu aux agriculteurs et à l'industrie agroalimentaire.

Un point fort de la réunion fut l'engagement des ministres à aller de l'avant avec un exhaustif Système national de traçabilité pour le secteur agricole et alimentaire (SNTSAA), au départ pour le bétail et la volaille. Il est crucial de gérer les questions de santé animale et de salubrité des aliments, tout en élargissant l'accès aux marchés et en augmentant l'efficacité.

Il a aussi unanimement été convenu qu'un programme doit être en place pour les bovins d'ici 2011. De plus, ces efforts de traçabilité seront appuyés par du financement national et de nouvelles lois qui comprendront des normes et un système de vérification.

Coïncidence, fort à propos par ailleurs, Holstein Canada avait déjà envoyé des invitations pour une réunion exploratoire. En l'absence d'une approche nationale unifiée, le secrétaire-gérant Keith Flaman déclare : « Il était temps d'agir au nom des producteurs laitiers. »

L'annonce gouvernementale ajoutant



Réjean Bouchard, des PLC, est le président du Comité national sur la traçabilité laitière.

impulsion et confiance à un projet national, le groupe a décidé qu'un **Comité national sur la traçabilité laitière** mettra en place une **vision** nationale de traçabilité pour l'industrie et les producteurs laitiers, et un **plan stratégique** de l'industrie pour la mise en place d'un système national de traçabilité. Ce dernier comprendra les étapes requises, l'aspect financier, l'identification des participants de l'industrie, et les responsabilités et rôles respectifs.

Dirigé par les Producteurs laitiers du Canada (PLC), le comité sera composé de représentants des PLC, des associations de race et des agences de contrôle laitier. En mettant sur pied son plan, le comité consultera au besoin les leaders en traçabilité (ACIB, AAC, ACIA, ATQ et autres agences provinciales).

Les producteurs laitiers sont sur la bonne voie pour répondre aux exigences de traçabilité en 2011 s'ils :

- 1) utilisent les étiquettes IDOR INBL/ATQ (et étiquettes de remplacement);
- 2) notent tous les événements quotidiens du troupeau;
- 3) notent les achats de bêtes; et
- 4) notent les ventes et réformes.

La plupart des données nécessaires à la traçabilité existe déjà sous forme électronique au sein du réseau laitier.

Même si les normes et principes internationaux devraient être suivis, chaque pays a la charge de concevoir et mettre en place son programme d'identification individuelle et de traçabilité complète.

Au-delà de cela, chaque **secteur** (p. ex. lait, bœuf, volaille, mouton) est responsable de sa propre stratégie de traçabilité.

Pour atteindre la cible de 2011, le **secteur laitier** évoluera sous l'égide du **Comité national sur la traçabilité laitière**.

On s'attend à ce que d'**autres espèces** implantent la traçabilité selon les lois fédérales et provinciales.

AAC – Agriculture et Agroalimentaire Canada
 ACIA – Agence canadienne d'inspection des aliments
 ACIB – Agence canadienne d'identification du bétail
 ATQ – Agri-Traçabilité Québec inc.
 DHI – Service de contrôle laitier
 PLC – Producteurs laitiers du Canada
 SNTSAA – Système national de traçabilité pour le secteur agricole et alimentaire



Parmi les invités à la réunion exploratoire sur la traçabilité, se trouvaient (de g. à d.) André Dagenais (AAC), Jamie Miller (AAC), Neil Petreny (CanWest DHI), Brian Sterling (OnTrace) et Keith Flaman (races laitières).